

INTERNET :
CONSIDERATIONS TECHNIQUES A DESTINATION DES JURISTES

Alain GODON

Maître de Conférences à l'Université d'Angers
61^{ème} section CNU (génie informatique, automatique et traitement du signal)

RESUME

Les juristes peuvent parfois se sentir désemparés face à un domaine d'une extrême technicité. Dès lors, le technicien peut tenter de clarifier certains éléments relatifs à la structure même d'Internet. Les choix technologiques historiques marquant la configuration du réseau permettent de comprendre tant l'architecture décentralisée du réseau, que l'emprise américaine sur celui-ci, par exemple à travers la gestion des adresses IP ou des noms de domaines, *via* des organismes tels que l'IANA ou plus tard l'ICANN.

ABSTRACT

Lawyers can sometimes feel helpless in front of the extremely technical question of Internet operating. Therefore, the technician may try to clarify some items, relating to the internal structure of Internet. Some historical technological choices about the network configuration allow to understand both the decentralized network architecture, and the U.S. grip on it, for example through the management of IP addresses or domain names, with organizations such as IANA or, later, ICANN.